DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/112/3.2 **Feuillet n° 123**

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort

Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil dix-neuf, le 18 décembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 11 décembre 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	**60**
Présents	**42**
Votants :	**46**
Pour :	**46**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Marie CHANQUOI, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Roland MOULINIER, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Jean-Claude GUARISE donne pouvoir à Serge PEDENON, Camille GERAUD, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Pierre DELMON, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Sabine MALARD, Roger LAROUQUIE.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Vente de terrain ZAE du Rousset à la SCI Muratel

Vu la délibération n°2019060 en date du 25 avril 2019 actant la vente de terrains à la société Lagarde & Laronze sur la ZAE du Rousset,

Vu la délibération n°2019067 en date du 17 juin 2019 modifiant la délibération DE2019060 et actant la vente à la SCI Muratel (en lieu et place de la société Lagarde & Laronze),

AR PREFECTURE
024-200041150-20191218-DE2019112-DE
Reçu le 19/12/2019

L'acquisition par la même société de l'ensemble des parcelles du secteur aménagé de la zone du Rousset sur Thenon rend cohérente la demande de la SCI Muratel d'acquérir la dernière parcelle du secteur. Cette parcelle qui appartient à la Communauté de Communes, porte le n°798 pour une surface de 176 m².

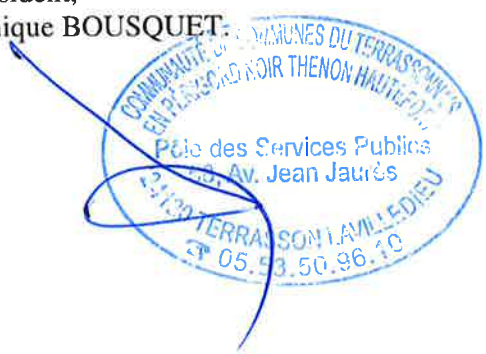
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** la vente de la parcelle n°798 située sur la commune de Thenon dans la ZAE du Rousset, cadastrée pour 176m² pour un montant de 744,48€ HT, soit 893,38€ TTC à la SCI Muratel pour le compte de l'entreprise Lagarde & Laronze sise Charpenet 24120 Terrasson-Lavilledieu ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes liés à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 19/12/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE
024-200041150-20191218-DE2019112-DE
Reçu le 19/12/2019

